

## Vision globale, énergies locales



## Lucéole n'est pas qu'un projet éolien !

**En février dernier, l'arrêt du Conseil d'Etat a mis un terme au projet éolien de Habay, sous sa forme actuelle. Cela nous donne l'occasion de rappeler que la coopérative Lucéole a aussi d'autres ambitions que seulement faire tourner des éoliennes citoyennes.**

Bien sûr, Lucéole est née de la demande de la commune de Habay d'impliquer les citoyens dans le projet de parc éolien à Habay. Malgré ce coup d'arrêt porté au projet, notre coopérative continue d'oeuvrer à mettre en place des énergies renouvelables, locales et appartenant à 100% aux citoyens.

Dès sa création, Lucéole a affirmé sa volonté de s'inscrire dans une démarche plurielle de production, de fourniture et de conseils. En 2014, le conseil d'administration de Lucéole a renouvelé cette démarche en se fixant 3 ambitions :

1. Lucéole produit localement de l'énergie renouvelable citoyenne (lors de notre prochaine AG, nous vous présenterons tous les projets qui sont en cours) ;
2. Lucéole offre des services à ses coopérateurs en matière de fourniture et de conseil ;
3. Lucéole contribue au développement de la fédération Rescoop.wallonie.

Ce nouveau numéro du *Lucéo-lien* vous fait découvrir :

- comment dès à présent ne consommer que de l'électricité citoyenne, locale et verte ;
- comment distinguer les coopératives citoyennes des coopératives de façade ;
- comment participer à la vie de notre coopérative en vue de la prochaine AG et des projets à venir.

N'hésitez pas à nous poser des questions.

Et, surtout, pour que notre coopérative ait le vent en poupe, faites bénéficier Lucéole de vos compétences ! Lucéole c'est vous ! Lucéole a besoin de vous : que vous ayez un peu ou beaucoup de temps disponible, chaque investissement est précieux !

Bonne lecture

Michel Dolmans, président

# COCITER

**Vous avez certainement déjà entendu parler de ce nouveau fournisseur d'électricité 100% verte, 100% locale et, de surcroît, 100% citoyenne. Voici quelques informations qui vont vous éclairer sur les services fournis et vous donner envie de franchir le pas en devenant client "citoyen".**

COCITER (pour *Comptoir Citoyen de l'Energie*) est une coopérative de fourniture d'électricité créée en 2014 par des coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

Concrètement :

- COCITER achète l'électricité que produisent les coopératives citoyennes (énergie garantie 100% locale et verte);
- Il la revend directement aux coopérateurs des coopératives qui sont membres de COCITER (dont Lucéole).

Ce modèle coopératif de fourniture d'électricité d'origine renouvelable existe déjà depuis plusieurs années en Région Flamande avec ECOPOWER qui regroupe plus de 40.000 clients !

Actuellement, près de 50 coopérateurs de Lucéole sont déjà devenus clients COCITER.

Même si votre consommation est faible voire nulle, par exemple parce que vous possédez une installation photovoltaïque, COCITER est intéressé de vous compter parmi ses clients.

La procédure pour changer de fournisseur est simple et sans frais; COCITER se chargera de toutes les formalités vis-à-vis de votre fournisseur actuel.

En résumé, vous vous connectez au site [www.cociter.be](http://www.cociter.be) et activez l'onglet « Devenir client de COCITER ». Toutes les étapes de la procédure y sont détaillées.

Notez que vous pouvez réaliser une simulation en ligne du prix avec le fournisseur COCITER.

Alors n'attendez plus. Faites la démarche correspondant à l'esprit et aux valeurs caractérisant le mouvement citoyen coopératif. Devenez client COCITER !

**24,99% des parcs éoliens wallons**

**pour les citoyens !**

**Des coopératives citoyennes :**

**à quelles conditions ?**

## Coopératives citoyennes ou de façade ?

La Wallonie s'est dotée en 2013 d'un cadre de référence éolien ambitieux. Celui-ci prévoit entre autres qu'un promoteur privé doit ouvrir 24,99% du parc éolien à la participation citoyenne et 24,99% à la participation communale, pour autant qu'une demande soit formulée dans ce sens.

Depuis plus de 10 ans, des citoyens s'impliquent dans les projets éoliens au bénéfice de la collectivité locale. A cette fin, ils accumulent patiemment les connaissances techniques et les contributions financières en créant des coopératives. Ces coopératives citoyennes collaborent souvent avec les communes, avec lesquelles elles ont déjà monté différents types de projets communs.

Cependant, cette recommandation du cadre de référence éolien de 2013 a fait naître des coopératives d'un genre nouveau, créées et téléguidées par des entreprises telles qu'Electrabel (Co-Green), Lampiris (Lampiris-Coop), Colruyt (Eolis), EDF-Luminus (Wind Together), etc.

Quelles sont donc les différences essentielles entre les vraies coopératives citoyennes et ces coopératives « de façade » ?

### Coopératives de façade

- dépendent des entreprises
- droit de vote limité
- copropriété limitée
- faible implication dans la gestion et la stratégie
- permettent de souscrire quelques parts avec un dividende attrayant

=> limitation du pouvoir réel des membres et manque de transparence.

But : "acheter " l'adhésion des riverains pour assurer une meilleure acceptation locale du projet industriel de parc éolien.

### Coopératives citoyennes

- autonomes et indépendantes
  - prise de décision collective
  - copropriété et responsabilité collective
  - gestion financière indépendante (vente, production, recettes) ;
  - dividendes variables et subordonnés à la garantie de pérennité de la coopérative et de réalisation de l'objet social inscrit dans ses statuts
- => pouvoir réel et égalité des membres

But : permettre aux citoyens de se réappropriier la gestion de leur environnement

---

## Evènement à venir

- **13 mai**, à 19h00, 2e AG extraordinaire pour modifications des statuts et du ROI de Lucéole.
- **13 mai**, à 20h00, AG annuelle ordinaire.

au Rosaire à Habay-la-Neuve

## **Nouvelle procédure :**

### **renouvellement partiel du Conseil d'Administration**

Afin d'assurer la continuité de la gestion de notre coopérative et éviter un risque de changement complet de CA au bout des prochains mandats, le CA actuel a proposé à l'assemblée des coopérateurs garants de procéder - à partir de 2016 - à un renouvellement partiel du CA. Les statuts seront modifiés dans ce sens.

Pour des raisons d'ordre professionnel et/ou familial, 4 administrateurs présentent leur démission. Il s'agit de François Bary, Etienne Giot, Nancy Goethals et Pierre Stassart.

#### **Appel à candidature est donc lancé :**

#### **1 seule part de coopérateur/trice suffit pour être candidat(e) !**

Pour plus d'information, vous pouvez [consulter le courriel](#) envoyé par notre président le 22 avril dernier.

#### **Comment présenter votre candidature ?**

Par écrit, de préférence par courriel, au [Président du CA](#) avec copie au secrétaire (ndlr : nous vous avons mâché le travail et il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessus pour adresser votre candidature aux deux en même temps).

Si envoi par courrier postal :

Michel Dolmans, président : rue Abraham Gilson, 1 à 6723 Habay-la-Vieille

Nancy Goethals, secrétaire : rue de Montauchamps, 5 à 6724 Houdemont

#### **Qu'écrire ?**

- une brève présentation de vous-même et de vos motivations. Il faut donner aux coopérateurs réunis en AG et qui ne vous connaissent pas nécessairement, suffisamment d'informations pour pouvoir élire les candidat(e)s qu'ils estiment les plus à même d'être administrateur/trice.

- accompagnée d'une déclaration sur l'honneur que vous n'exercez pas de mandat politique ou tout autre mandat public ou privé, qui serait en conflit d'intérêt avec la coopérative ou ses projets.

Toutes les candidatures reçues en temps utiles, seront envoyées aux coopérateurs avant l'AG du 13 mai 2016.

Nous nous réjouissons de ce renouvellement qui assurera la continuité des projets et actions de Lucéole. Et nous remercions déjà ceux et celles qui se portent candidats !



[Lucéole sur Facebook](#)



[Site de Lucéole](#)



[Lucéole sur Twitter](#)



[Lucéole par courriel](#)

*2015 - Lucéole scrl - rue Abraham Gilson , 1 - 6723 Habay-la-Vieille*

[modification de mon adresse contact](#) - [désinscription à la lettre d'information](#)